



Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la FFMC 43

Cher adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la FFMC 43 qui se tiendront :

**le Dimanche 12 Janvier au
Smart Cabaret à Brives Charensac
58 bis avenue Charles Dupuy**

Ordre du Jour :

09:30 à 10:00 :

- Émargement et retrait des bulletins de vote

10:00 à 10:30 : assemblée générale – session extraordinaire (AGE)

L'assemblée délibérera sur les **modifications de statuts Changement d'adresse du siège social proposé par le Conseil d'administration.**

10:30 à 12:30 : assemblée générale – session ordinaire (AGO)

- Présentation du **rapport moral** du Conseil d'administration
- Présentation du **rapport financier** 2019
- **Vote des résolutions et élections** au Conseil d'administration de l'antenne (plusieurs postes à pourvoir) Rappel le conseil d'administration comprend 3 membres minimum 12 maximum élus parmi les membres adhérents.
- Point Mouvement si présence de représentant des structures
- Questions diverses
- Ré-adhésions 2020
- Clôture Assemblée Générale

Pour se présenter au bureau de la FFMC 43, il faut être adhérent depuis au moins un an.

Seuls **les adhérents 2019** ont le droit de vote

Pour l'AGE, le quorum requis est de 25% des membres adhérents 2019 soit 17 votants minimum sur première convocation.

En cas d'absence du quorum, une nouvelle AGE est convoquée à 12:30 ce même jour sans quorum le vote se fait alors à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Pour l'AGO, le vote se fait à la majorité plus une voix des membres adhérents présents.

Nous te proposons de partager ensuite un apéro et un repas convivial.

L'AGO, l'AGE sont ouvertes aux adhérents, aux anciens adhérents, aux conjoints, aux enfants et amis motards et motardes.

Apéro offert par l'antenne. Une participation de 15€ par personne est demandée pour le repas .

Inscription obligatoire avant le 6 Janvier auprès de la FFMC43 à l'aide du bulletin.

Fédération Française des Motards en Colère – Antenne de la Haute-Loire

FFMC43 29 avenue d'ours Mons 43000 Le Puy en velay
coordinateur@ffmc43.fr - secretariat@ffmc43.fr - www.ffmc43.fr -



BULLETIN DE PARTICIPATION
Repas Assemblée Générale FFMC 43
(inscription obligatoire avant le 6 janvier 2020)

Dimanche 12 janvier 2020

NOM et Prénom :

Nombre de personnes :

Règlement : 15 € x personne(s) soit :

Bulletin à transmettre :

soit Par courrier + chèque à l'ordre de la FFMC43 à
FFMC43

29 avenue d'Ours Mons
43000 Le Puy en Velay

ou par mail :

secretariat@ffmc43.fr

chèque à remettre impérativement à Alexandre GUILLAUME
(Pas de Paiement direct au SMART)

Fédération Française des Motards en Colère – Antenne de la Haute-Loire

FFMC43 29 avenue d'ours Mons 43000 Le Puy en velay
coordinateur@ffmc43.fr - secretariat@ffmc43.fr - www.ffmc43.fr -

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

